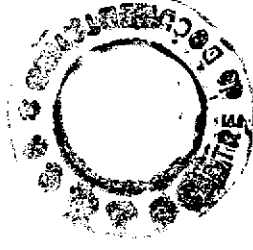


REUNION DE L'UNION
MILITAIRES DE L'UNION
REUNION DE L'UNION
LUTTE ANTICOMMUNISTE



COMPTES RENDUS
DE L'ACTIVITE RACIALE
EN 1960

SAINT-LOUIS, le 18/1/1961
P. Le CHEF DU BUREAU ANTICOMMUNISTE

BONNET

COMPTE RENDU DE LUTTE ANTITERRORISTE EN 1960

SIGNALISATION

RELÈVES HUMAINS DE SIGNALISATION

DEROULEMENT DE L'INVASION (CARTE)

LUTTE TERRITORIALE

SITUATION DU MATERIEL AU DEBUT DE LA CAMPAGNE

INTERVENTION DE LA LUTTE TERRITORIALE

INTERVENTION DU GROUPE ARMEE (GALA)

DROITS AUX CULTURES

MILIAIR FINANCIER

ACTIVITES DU GARAGE

SITUATION DU PERSONNEL EN JANVIER 1961

ENGAGEMENTS A TERMES DE LA CAMPAGNE DE 1960

CONCLUSION

INVENTAIRE DU MATERIEL EXISTANT AU 31 DECEMBRE 1960

DEROULEMENT ET LOCALISATION DES INVASIONS DE 1954 A 1960

ANNEXES

32

31

29 & 30

28

12 & 27

11

10

9

4 & 8

Entre 2 et 4

3

Entre 2 et 3

Entre 1 et 2

2

1



TABLE DES MATIERES

11318

Le relevé des signalisations de l'année 1960 fait ressortir deux phases bien distinctes de l'invasion acridienne sur le territoire.

1ère PHASE. SAISON SECHUE.

De janvier à Mars 1960 des colonies parasagénétiques pénètrent au Sénégal par le Nord entre PODOR et BOGHE, se dirigent sur LOUGA, TAMBA-COURDA, puis sur DIOURBEL, FATICK, JOAL, BATHURST, BIGNONA, KOLBA.

Les dernières signalisations prennent fin le 12 Février pour le Nord Sénégal, le 9 Mars pour la Casamance.

Les dégâts constatés sur les cultures sont pratiquement insignifiants. Cette première phase de l'invasion est sensiblement identique à celle de l'année précédente.

2ème PHASE. HIVERNAGE.

La deuxième phase de l'invasion commence à peu près à la même période qu'en 1959, mais diffère totalement du point de vue importance et localisation.

Les acridiens pénètrent par le Nord-Ouest : MAKKA-DIANA, ROSE-BETHIO, se dirigent sur le Lac de GUIERS, SAINT-LOUIS, LOUGA, KEBERER.

L'invasion se limite donc à 4 cercles.

- a) - Le cercle de DAGANA
- b) - Le cercle de LOUGA
- c) - Le cercle de KEBERER (très faible invasion qui se limite à la partie NO du Cercle)
- d) - Le cercle de LINGUERE (Arrondissement de DAHRA).

Les premiers vols sont signalés le 21 Août. Ce sont des criques pélerins jeunes qui pondent dès leur arrivée.

Les premières colonies sont repérées le 26 Août. Les plus fortes concentrations larvaires sont constatées dans la zone Ouest bordant le Lac de GUIERS Région de K'DIEMBE-TOURE (plus de 200 larves au m²).

Parallèlement à l'invasion des criques pélerins (Schistocerca gregaria Forsk), on observe en fin de campagne une invasion particulièrement importante de criques arboricoles (Acridium-Hocottus). La zone touchée par cette invasion est située dans la partie Est du Lac de GUIERS avec une forte concentration autour de DIAGLE.

L'invasion acridienne prend fin en Octobre. En Novembre et Décembre aucune signalisation n'a été enregistrée.

x Oudalou Senigaleu Krau

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SERREE OU DISPERSEE	DIRECTION DU VOL OU ARRETE	COULEUR DES CRIS-QUETS (Rose, jaune Brun)	REMARQUES Lattes appliquées Pontes etc...
7/1/60	DIAGANLAO	16° 48'	14° 33'	1 Km x 0,400	dense	SW	Rouge	
12/1/60	DAR EL BARHA	16° 41'	14° 42'	1 Km ?	assez dense	NE	"	
13/1/60	SENETTE	16° 28'	14° 47'	4 Kms ?	très dense	NW	"	
13/1/60	GAMADJI	16° 42'	14° 31'	4 Kms ?	"	EW	"	
16/1/60	LOUGA-LEONA	16° 22'	15° 20'		assez dense	NE	"	
16/1/60	SAKAL	16° 17'	15° 42'		"	NW	"	
17/1/60	DAKAR-BANGO	16° 27'	15° 07'	? x 0,600	très dense	NE. W	"	
18/1/60	SAINT-LOUIS	16° 30'	15° 12'	? x 0,600	"	NE. W	Rouge lie de vin	Dégâts sur propolis
19/1/60	entre KOUNGHEUL	14° 30'	13° 47'	non indiquée		S ?	Rouge	
23/1/60	et TAMBACOUNDA	13° 48'	13° 37'	"				
20/1/60	JOAL	16° 50'	14° 10'	8 kms x 2	très dense	SE		
24/1/60	M'BOUR	16° 57'	14° 28'	8 Kms x 2	"	SE		
25/1/60	KOUNGHEUL	14° 48'	13° 50'	8 Kms x 10	"	non indiquée	lie de vin	
27/1/60	ADIAL entre	16° 48'	14° 13'	8 Kms x 2	"	allant v/COBONCOYE	Rouge	
28/1/60	COBONCOYE	16° 43'	14° 12'	8 Kms x 2	"	E. al.v/DIOFOR	"	
28/1/60	SAMBADIA	16° 43'	14° 10'	10 Kms x 2	"		"	
29/1/60	DJILOR	16° 40'	14° 12'	10 Kms x 2	"		"	Traitement par GALA
29/1/60	PATICK	16° 27'	14° 20'	Importante	"		"	"
29/1/60	FOUNDIOUGNE	16° 30'	14° 08'	"	"		"	"
27/1/60	BATHURST	16° 40'	13° 25'	assez import.	Clairsemée	non indiquée	"	"
29/1/60	BIGNONA	14° 20'	12° 45'	"	"	"	"	"
29/1/60	KOLDA	15° 03'	12° 52'	"	"	"	"	"

V O L S

BULLETIN N° 1 MOIS DE JANVIER 1960

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SERREE OU DISPERSEE	DIRECTION DU VOL OU ARRETEE	COULEUR DES CRIQUETS (Rose, jaune Brun)	REMARQUES Lattes appliquées Pontes etc...
7/1/60	DIAGANLAO	16° 48'	14° 33'	1 Km x 0,400	dense	SW	Rouge	
12/1/60	DIAR EL BARKA	16° 41'	14° 42'	1 Km ?	assez dense	NE	"	
13/1/60	DIENETTE	16° 28'	14° 47'	4 Kms ?	très dense	EW	"	
13/1/60	DIAMADJI	16° 42'	14° 31'	4 Kms ?	"	EW	"	
16/1/60	DIKOUA-LEONA	16° 22'	15° 20'		assez dense	NE	"	
16/1/60	DIKAL	16° 17'	15° 42'		"	NW	"	
17/1/60	DIKAR-BANGO	16° 27'	15° 07'	7 x 0,600	très dense	NE. W	"	
18/1/60	DI SAINT-LOUIS	16° 30'	15° 12'	7 x 0,600	"	NE. W	Rouge lie de vin	Dégâts sur propolis
19/1/60	entre KOUNGHEUL	14° 30'	13° 47'	non indiquée		S ?	Rouge	
23/1/60	et TAMBACOUNDA	13° 48'	13° 37'	"				
20/1/60	DIKAL	16° 50'	14° 10'	8 kms x 2	très dense	SE		
24/1/60	DIKOUR	16° 57'	14° 28'	8 Kms x 2	"	SE		
25/1/60	KOUNGHEUL	14° 48'	13° 50'	8 Kms x 10	"	non indiquée	lie de vin	
27/1/60	DIAL entre	16° 48'	14° 13'	8 Kms x 2	"	allant v/CORONCOYE	Rouge	
28/1/60	CORONCOYE	16° 43'	14° 12'	8 Kms x 2	"	E. al.v/DIOFOR	"	
28/1/60	SAMBADIA	16° 43'	14° 10'	10 Kms x 2	"		"	
29/1/60	DIJILOR	16° 40'	14° 12'	10 Kms x 2	"		"	Traitement par GALA
29/1/60	DIPATICK	16° 27'	14° 20'	Importante	"		"	"
29/1/60	FOUNDILOUNE	16° 30'	14° 08'	"	"		"	"
27/1/60	DATHURST	16° 40'	13° 25'	assez import.	Clairsemée	non indiquée	"	
29/1/60	DIIGNONA	14° 20'	12° 45'	"	"	"	"	"
29/1/60	DIKOLDA	15° 03'	12° 52'	"	"	"	"	"

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION de L'EGALIN	FORMATION SER- RER ou DISPER- SEE	DIRECTION DU VOL ou ARRÊTE	COURIER DES CRIQUETS (Rose, jaune brun)	REMARQUES lettre appliquée Pentes etc...
2/2/60	FOUNDIORRE entre DAILOR	16° 28'	14° 10'	7Kms/0,800	dense	non indiquée	rouge	poste sur bennes rive gauche SALOM -"-
5/2/60	JOAL	16° 50'	14° 10'	2Kms au N2	Assez serrée	-"-	-"-	repéré par prospect.GALA
5/2/60	M'BOUR	16° 56'	14° 25'	2 au N2	-"-	-"-	-"-	-"-
5/2/60	PATICK	16° 28'	14° 18'	8 Kms/2	Dense	-"-	-"-	
5/2/60	DICOURREL	16° 18'	14° 38'	non indiqu.	non indiquée	-"-	-"-	
5/2/60	RAMET	16° 29'	14° 40'	-"-	-"-	-"-	-"-	
5/2/60	RICHARD-JOLL	16° 28'	15° 38'	2Kms/0,400	Yeu dense	N vers E	non indiquée	signalé par OGIAV

V O L S

BULLETIN N° 3 - MOIS DE MARS 1960

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SER- REE ou DISPER- sée	DIRECTION du VOL ou ARRETE	COULEUR DES CRIQUETS (Rose, jaune, brun)	REMARQUES Lutte appliquée Pontes etc...
9/3/60	ZIGUINCHOR	16°17'	12°37'	Petit vol	peu dense	S.E.	non indiquée	AGR. ZIGUINCHOR

REFUGEE'S IN DANGER

BULLETIN № 4 -- MOIS D'AVRIL 1960

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION de L'ESSAIM	DIRECTION du VOL ou ARRÊTÉS CRIGNETS (Rose)	COLOR des CRIGNETS (Rose)	REMARQUES Lutte appliquée PORTES 12011111
10/4/60		N	E	√2	N	T	

ESPECE : Schistocerca gregaria Forsk

REPUBLIQUE DU SENEGAL

V O L 3

BULLETIN N° 3 - MOIS DE MAI 1960

[illegible]

REPUBLIQUE DU SENEGAL

EXHIBIT 6 - NOIS DE JOUR 1960

[illegible]

[illegible]

TE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SERRÉE ou	DIRECTION DU VOL ou ARRETE	COULEUR DES CRIQUETS (Rose, jaune, brun)	REMARQUES Lutte appliquée Pontes etc...
et								
1/60	Kour Momar SARR	15° 54'	15° 58'	6 Kms	serrée	NE vers SO	Jaune	Accouplement
1/60	BOSS-BETHIO	16° 16'	16° 17,40'	100m x 100m	dispersée	NE vers SE	"	" et pontes
1/60	DIAMA IALAR	16° 11'	16° 25'30"	10 Kms x 3Kms	"	NE vers SO	"	" "
1/60	DIAMA MAKA	16° 12'33"	16° 23'30"	10 Kms Long.	"	O vers E	"	
1/60	N°DAR-TOUTE St-Louis	16° 1'40"	16° 30'50"	1 Km x 50 m	serrée	E vers O	"	
1/60	LOUGA	15° 37'30"	16° 23'30"	3 Kms x 1 Km	"	NE vers NO	"	
1/60	M°PAL	15° 55'	16° 16'	?	dispersée	NO vers S	"	Pontes
1/60	N°DIME	15° 54'	15° 54'	8 ha	serrée	?	"	
1/60	GANDON	15° 57'30"	15° 27'	3Kms5 x 1 Km	"	NE vers SO	"	Pontes
1/60	N°DIETE SATOURE Salak	15° 50'	16° 12'30"	2Kms x 700 m	dispersée	?	"	
1/60	PETTO Kour Momar SARR	15° 56'	16°	2 Kms x 1Km	"	?	"	Accouplement et pontes
1/60	N°DIEBENE-TOUNE MAK	16° 12'	16° 24'	?	serrée	?	"	Pontes
1/60	N°DOYE OUCOLOFF (Rao)	15° 55'	16° 24'	4Kms x 2Kms	"	NE vers S	"	Accouplement et Pontes
1/60	N°DIAOUDOUNE	16° 4'	16° 23'30"	6 Kms	"	NE vers SE	"	"
1/60	15 Kms Kour Momar SARR	15° 54'	15° 59'	1Km x 500m	"	?	"	"

1°/- Cercle de DAGANA.

Le Cercle de DAGANA est le premier touché par l'invasion le 22 Août 1960.

Des essaims sont repérés dans le Bas Delta. Une partie de ces essaims longe la mer jusqu'à GANDIOLE, l'autre partie longe la bordure du Lac de GUIERS, atteignant Kour Mouar SARR, cercle de LOUGA. Ces acridiens sont adultes de couleur jaune et ont atteint la maturité sexuelle. Ils s'accouplent et pondent presque immédiatement.

Il faut remarquer la rapidité avec laquelle la signalisation a été faite par les cultivateurs, les Chefs de village, les Chefs d'Arrondissement.

La lutte a commencé dès les premières éclosions le 2 Septembre. La zone infestée est limitée par MAKI-DIANA au Nord, ROSS-BETHIO et le Lac de GUIERS à l'Est, le parallèle 82 (Latitude 15° 30') au Sud.

L'Inspection Régionale :

L'Inspection Régionale d'Agriculture forme six équipes d'encadrement :

- a) - Galle Djinna, Diaglé Kéba, M'Bar Toubab Est du Lac de GUIERS.
- b) - Bokhol, Limites Cercles de FODOR DAGANA, Mi-distance RICHARD-TOLL ROSS-BETHIO
- c) - ROSS-BETHIO, Bord du Lac de GUIERS Massara Foulanj
- d) - Région LAMPAR M'DAKIANA
- e) - SAMMAR DAKAR-BANGO
- f) - MAKI-DIANA.

Du personnel est requisitionné parmi le Service des Eaux & Forêts et le CRAD - 7 véhicules tous terrains sont également requisitionnés dans les différents services de la région.

Un crédit de UN MILLION est délégué au Commandant de Cercle de DAGANA pour les opérations de lutte Antiacridienne.

Une prospection a été faite à MAKI-DIANA où un complément d'acricide a été apporté.

Le prospecteur du GALA a également prospecté cette région difficilement accessible à tous les véhicules.

Le Directeur du Service a décidé de faire intervenir le groupe aérien de lutte Antiacridienne.

GALA :

Le groupe aérien est arrivé à Saint-Louis le 8 Septembre 1960. Il devait s'installer à ROSS-BETHIO, mais, vu l'état du terrain, il est resté à Saint-Louis. Il s'est installé à proximité de l'ancien terrain d'aviation de Saint-Louis.

Le groupe aérien a traité systématiquement toute la région infestée par les acridiens : soit 93 440 ha, et a utilisé 58 200 litres de dieldrine.

Le 14 Septembre 1960, le groupe aérien quittait Saint-Louis et se dirigeait en Mauritanie.

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	SUPERFICIE	DIMENSION MOYENNE DES BANDES	BANDES SERREES	STADE LARVAIRE	DATE APPROXIMA- TIVE DES PONTES	REMARQUES LUTTE
2/9/60	GANDON	15° 58'	16° 27'	Indeterminé	Indeterminée	Dispersé	I St	18/8	Trait.av.Sacs Poudreux
7/9/60	DAKAR-BANGO	16° 4'	16° 28'	-"-	-"-	-"-	-"-	23/8	-"-
7/9/60	N°DIENNE-TOUNE	15° 59'	16° 27'	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-
7/9/60	BOUDIOUK PEULH	16° 2'	16°	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-
8/9/60	MAKA-TOUNE	16° 1'	16° 27'	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-
1/9/60	N°DLAKER	15° 55'	16° 27'	600 ha	-"-	-"-	-"-	-"-	-"-

V O L S

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SERREE OU DISPERSEE	DIRECTION DU VOL ou ARRETE	COULEUR DES CRIQUETS (Rose, jaune brun)	REMARQUES Lutte appliquée Pontes etc...
------	----------	------	-------	-----------------------------	-------------------------------------	-------------------------------	--	---

RECTIFICATIFI DU BULLETIN PRECEDENTAU LIEU DE :5/8/60 M^eDIBENE-TOUBE MAKI : 16°12' : 16°24' :L I R E :5/8/60 M^eDIBENE-TOUBE MAKI : 15° 59' : 16°27' :ADDITIF

5/8/60 GUINGNY PEULH MOUIT : 15°59' : 16°30' : Inc. : Disp. : Arrêté : Jaune : Accouplement et Pontes

SIGNALISATION DE LA 1^{ere} QUINZAINE DE SEPTEMBRE

2/9/60	GANDIOLE	15° 53'	16° 30'	600 ha	très dense	SE vers NO	Jaune	Accouplement
2/9/60	BOUFEL (Rte COKI)	15° 35'	15° 58'	700 ha	Dispersé	Venant NE	-"-	-"- et Pontes
2/9/60	THILLA M ^e BOUSSONE (Reg. de DARA)	15° 22'	15° 32'	?	-"-	NE	-"-	Pontes
3/9/60	M ^e HARIGO (MAKHAMA)	15° 4'	16° 22'	160 ha	-"-	?	-"-	Accouplement

ESPECK : Schistoserca Gregaria Forsk

FOOTNOTES & LARVES

BULLETIN DE SIGNALISATION CONCERNANT LA
DEUXIEME QUINZAINE DE SEPTEMBRE 1960

[illegible]

SIGNALISATION DES VOLS : Néant

ESPECE : Schistocerca Gregaria Forsk

BULLETIN N° II - MOIS DE NOVEMBRE 1960

VOLS

DATE	LOCALITE	LAT.	LONG.	DIMENSION DE L'ESSAIM	FORMATION SERREE ou DISPERSEE	DIRECTION DU VOL ou ARRETE	COULEUR DES CEIQUETS (Rose, jaune:	REMARQUES Lutte appliquee Fentes etc...
20/11/60			N E S	N T				

ESPECE : Schistosoma Gregaria Persk

V O L S

AFRIQUE OCCIDENTALE

BULLETIN N° 12 - MOIS DE DECEMBRE 1960

[illegible]

INVASION

DEROULEMENT DE L'INVASION

Du 1er JANVIER 1960 au 9 MARS 1960.

La carte de l'invasion 1959 est valable pour 1960. L'itinéraire suivi par les ardeurs péloriens est identique à celui de 1959.

Les ardeurs qui pénétrèrent au Sénégal par le Nord Est sont néogènes ; ils se dirigent sur LOUGA, se concentrent dans la région de KAOIAGE, PATICK, JOAL et prennent la direction de la Casamance.

Ces ardeurs qui étaient arrivés roses au Sénégal, deviennent rouges-bruns et quittent le Territoire sous forme d'ardeurs rouges-bruns formant des essaims pseudo-généralisés.

Du 21 AOÛT au 16 OCTOBRE 1960.

Cette invasion d'hivernage diffère de la précédente sur les points suivants :

- a) - l'invasion a débuté légèrement plus tôt : le 21 Août au lieu du 6 Septembre.
- b) - la zone atteinte sur les itinéraires habituels d'invasion est un peu moins sèche en 1959.
- c) - la pénétration des ardeurs qui ne fait habituellement par le Nord Ouest s'est effectuée par le Nord-Ouest.

Le premier vol était repéré à Kour Mouar SARH. Les ardeurs tourbillonnaient dans toute la région du Bas-Delta, longeant la côte, atteignent GANDIOLE, obliquement vers M'PAL, KAO, LOUGA, KEMER, DAIRA. Ils ne dépassent pas le lac de GUINER.

En 1959, l'invasion s'étendait jusqu'à la partie Ouest du cercle de PODOR, le cercle de LIMOURE, et une partie du cercle de DIOURBEL.

PONTES.

Des pontes sont repérées à MAK-DIANA, DAKAR-BANCO, ROSS-BETHIO, Kour Mouar SARH, GANDIOLE, KAO et LOUGA.

L'évolution larvaire a été arrêtée par suite de la destruction de ces dernières. Les jeunes larves n'ont pu atteindre le 2^e stade. On signale quelques rescapés dans la région de M'PAL le 6 Octobre. Les jeunes larves protégées par le couvert végétal n'ont pu être détruites. Ces rescapés avaient atteint les 4^e et 5^e stades. Elles n'ont pu résister à un deuxième traitement terrestre.

En fin de campagne, on signale dans la région de RICHARD-FOUL, une dernière pénétration d'ardeurs (ardeurs péloriens) formant des essaims de néogènes de faibles importances. Ces ardeurs furent détruites par une fraction du groupe terrestre de la L.A.A.T. basée à DIAGIS pour le traitement des ardeurs.

Dans la première quinzaine du mois d'Octobre, des ardeurs ^{locales} riques font leur apparition dans la partie Est du lac de GUINER, DIALE, BOKINÉDO, M'DOMBO, BAKINTE, M'BELOUNE, réserve sylvo-pastorale de SAGONE.

Ces criques arboricoles ont été traités par une fraction
du groupe terrestre mis à la disposition de l'Inspection Régionale
d'Agriculture de la Région du Fleuve. Ces arboricoles n'ont pu atteindre
le 3^e Age.

De rapport de Mr. PARILLAUD, Ingénieur en Chef des Travaux
Agricoles, il ressort que le 17 Octobre, le danger provoqué par
l'invasion de criques arboricoles était pratiquement écarté.

LUTTE TERRITORIALE

- - - - -

● La lutte territoriale a été pratiquée au Sénégal à trois échelons :

- 1°/- Lutte pratiquée par les cultivateurs eux-mêmes munis de sacs pourvues, de poindresses à main et d'insecticides, encadrés par le personnel de l'Inspection Régionale désigné à cet effet.
- 2°/- Lutte pratiquée par deux fractions du groupe mobile d'intervention (DIAGNE - DAGABA) dans les régions où l'importance de l'invasion dépassait les possibilités de destruction des cultivateurs.
- 3°/- Lutte systématique opérée par le groupe adrien de la lutte antiocriénienne sur des larves de criquets des 1^{re} et 2^{es} âges dans le cercle du Bas-Sénégal.

NOTE PRELIMINAIRE

4.

DE LA LUTTE TERRESTRIALE

Au moment de la campagne, par circulaire n° 1804 du 25 Mars 1960 de Monsieur le Ministre de l'Economie Rurale, des consignes précises avaient été données concernant l'organisation de la lutte.

En réponse à cette circulaire, les Chefs de Circoscriptions Administratives ont fourni un plan de travail préliminaire notamment :

- a) - Le non des responsables (Contrôleurs Antieridiens, Chefs Secteurs La)
- b) - Les régions qu'ils couvrent
- c) - Les moyens de transport et l'inventaire du matériel.

En somme, au début de l'hiver, compte tenu des instructions données, du matériel et insecticide distribués au stock d'insecticide en poudre contenu dans le magasin central de Saint-Louis les 7 régions administratives du Sénégal étaient en mesure de faire face à une invasion aridiennne.

D'autre part, il est à signaler que le stock d'insecticide liquide (Diatlino) insuffisant en début de campagne, a été complété au moment de l'invasion.

ACTION DE LA LUTTE

En saison sèche. L'invasion aridiennne de ce début d'année peut être considérée comme une suite de l'invasion de 1959 qui avait débuté en fin Octobre par des vols nocturnes venus du Nord Ouest.

L'invasion est importante. Les aridiens suivent l'itinéraire des années précédentes. Il n'y a pratiquement pas de cultures, donc peu de dégâts. Toutefois dans le cercle de KALAMBOUSSOBA, l'Inspecteur Régional signale que l'invasion aridiennne a eu pour cause la destruction des champs de mil et de mils - 500 000 ha de dégâts. Les aridiens n'ont pas laissés de pertes et ont disparu en direction de la GUINÉE sous forme d'aridiens parasitiques rouges-bruns.

Ces essais furent localisés et traités par le groupe action de la lutte antieridiennne. Le groupe installé à POINTE SARRH et basé à JOAL a opéré sur des concentrations particulièrement importantes dans les régions suivantes :

D'une part : DIAGNIAO N'GUENIENS

D'autre part : SARRH et COBOM-COTE.

En HIVERNAIS. L'invasion aridiennne qui pouvait présenter un danger pour les cultures, a débuté le 22 Août et s'est étendue sur 4 Cercles :

- Cercle de DAOKA
- de LOUGA
- de KASSAB (faible importance de l'invasion)
- de LINGUERS.

Le 3 Octobre 1960 par NO n° 25, l'Inspecteur Régional d'Agriculture signalait une invasion de criquets arboricoles dans l'arrondissement de DIARRA (cerre de DABANA).

L'invasion était limitée au Nord par Bokhol, au Sud par Penda Yayaké et à l'Est par le lac de GUERS. L'Inspecteur régional estime à 210 000 ha, l'importance de cette invasion.

Une fraction du groupe terrestre composée de 4 Power-Wagon équipés d'Exhaust Sprayer, une Jeep avec Exhaust Sprayer, 2 500 litres de Dieldrin ont été mis à la disposition de l'Inspection Régionale le 7 Octobre 1960.

Le 15 Octobre 1960, Mr. PARILLAUD, Ingénieur en Chef des T.A. effectuait une tournée en prospection dans la zone infestée.

De son rapport en date du 20 Octobre, il ressort qu'à cette date le danger est surmonté. Les criquets arboricoles ne forment plus que quelques tâches isolées. Les seuls dégâts observés se limitent à DIARRA. Certains champs de mil sont très sérieusement endommagés.

Superficie traitée par l'Inspection Régionale.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| a) - Contre les criquets pèlerins | 2 800 hectares |
| b) - Contre les criquets arboricoles | 1 500 - |

Quantité de produit utilisé : ECH 27 t 505 - Dieldrine 1 580 litres

2°/- Cerre de LOUGA.

Le 28 Août un vol assez dense de 9 kms de long était repéré à M'Doul puis à Goumine M'Baye, puis à Tiaré Leo.

Un autre éclaircissement était signalé le 4 Septembre route de Gdeoul-Louga se dirigeant vers Sagata.

Mr. PARILLAUD en tournée dans le cercle de Louga le 7 Septembre 1960 signale des pontes aux environs de M'Ediène, nord de Sakal, Beralé M'Diaye, Gouyar Sarr.

D'autres foyers de pontes étaient également repérés dans la région de COUL. Ces pontes provenaient d'un vol ayant survolé la région le 2 à 3 Septembre 1960.

Sont envoyés à Louga : 1 Power-Wagon le 1er Septembre. Puis le 15 un deuxième avec 2 Hotchkiss, 500 sacs pendulaires et 10 tonnes ECH.

Le Chef de Secteur Agricole de Louga a été informé par Mr. PARILLAUD que la zone de Keur Mouar SAHR devrait être traitée par les avions le 11 Septembre 1960. Les traitements terrestres étant commencés sous la direction du Chef de Secteur Agricole, ne sont pas arrêtés et de ce fait il a été jugé plus économique de supprimer le traitement aérien qui avait été prévu.

Un crédit de UN MILLION a été délégué par Dakar au Commandant de Cercle de Louga pour les opérations de cette Antiaridienne.

Le 15 Octobre Mr. PARILLAUD signale que dans la région de Louga l'invasion s'étend sur 1 500 ha, les acridiens étant repartis en îlots.

4°/- Genève de LANGUERE.

Le 12 Septembre 1960 un vol de faible densité de cerise
pélerine était repéré dans l'arrondissement de DA-HRA, village de Thill,
M. Boulestin, M. Boussodé, Doulé, Kiamdoul, Koffé.

Les moyens de lutte mis en service sont les suivants :

1°/- MATÉRIEL

15 motocyclettes
90 poudres à main
1 900 sacs poudres

2°/- VÉHICULES

4 LAND ROVER en pièces
2 MOTOCYCLES (transport personnel et matériel)
4 BOHRER-MAGON équipés d'armes et d'armes
1 LAND ROVER équipé de motocyclettes

3°/- PRODUITS

45 tonnes d'acroléine
1 892 litres de diesel

4°/- PERSONNEL

100 MANOUVRES embauchés

5°/- DÉPENSES RÉGULIÈRES ET IRRÉGULIÈRES

3 000 000 de francs

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Aucun décès n'a été commis par le commandement grâce aux moyens puissants mis en œuvre à temps.

Équipements livrés

4 420 poudres

Intégrité des unités HOH 42 920 Kms - Délégué 600 litres

3°/- GÉNÉRAL DE KHEBENH

Le 28 août 1960 à M. BOU (9 kms Ouest Nord Ouest de Goudou)

un vol était reporté venant du Nord Est et se dirigeant vers le Nord Ouest

Des pontes sont aussitôt reportées à M. BOU comme M. BOU.

Titre 100.

La dernière vol clairement était signalé le 4 septembre sur la

route Goudou à l'ouest se dirigeant vers la région de Ségou. On ne signa-

lait pas de pontes.

L'attention du cercle de KHEBENH était donc très limitée.

Moyen de lutte en départ.

2 à 500 de HOH réparties entre plusieurs magasins

180 sacs poudres

1 motocyclette d'armes

20 poudres à main

3 LAND ROVER

réparties par l'apport de 500 sacs poudres - 4 à 650 d'intégrité

réparties dans les magasins de DABOU-HOUST, SAGATA, M. BOU.

La lutte a été poursuivie par les combattants aux mêmes selon les moyens habituels. Aucun décès aux ennemis.

INTEPRENTION DU GROUPE DE PIERRE

EN SAISON SECHE	TERRITOIRE	Superficie traitée	Litres Diélarine utilisés
En plus des 213 900 ha, traités contre les larves, il a été traité en Mauri- tanie 2 195 ha contre les yeux.	SENEGAL	93 440 ha	58 200 Litres
	MAURITANIE	120 460 ha	84 000 Litres
		213 900 H _a	142 200 Litres

DEGATS AUX CULTURES

1°/- EN SAISON SECHE.

En début d'année, on signale quelques dégâts dans le cercle de MATAM, à MOHRA. L'invasion a eu pour cause la destruction des champs de mil et de maïs. L'inspecteur Régional d'Agriculture estime les dégâts à 500 000 francs.

2°/- EN HIVERNAGE.

Les dégâts aux cultures sont pratiquement insignifiants et ceci pour deux raisons :

- a) - La signalisation a été faite rapidement et avec précision
- b) - L'intervention antiaérienne s'est effectuée les premières semaines.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE
SERVICE DE L'AGRICULTURE
LUTTE ANTICRIDIENNE

ACTIVITES

GAZPAGES LABAT

ACTIVITE GARAGE L.A.A.T

POUR 1960

VEHICULES L.A.A.T.

LAND ROVER
N° 4369-IC

Remplacement du radiateur - Réparation lumières et feux avant et arrière - Remplacement des feux clignotants et relais 3 pneus 700 x 16 et 2 chambre à air - Véhicule à revoir entièrement - Moteur à changer - Acheminé à DAKAR le 23/12/59.

LAND ROVER
N° 4374-IC

Remplacement de la courroie ventilateur - Réglage de la direction - Equipement de 5 pneus et 5 chambre à air 700 x 16 - Remplacement de la dynamo - Remplacement de la bâche et du compteur de vitesses - Remplacement des garnitures de freins, du maître cylindre, du disque d'embrayage, du radiateur, du carburateur - Remplacement de 2 pneus et 2 chambre à air de 700 x 16, des vis platinées, du condensateur et des bougies.

LAND ROVER
N° 4375-IC

A la disposition du Directeur de l'Agriculture à DAKAR

LAND ROVER
N° 4376-IC

Véhicule mis à la disposition de FALL Aly (Secteur Maraîche) à compter du 27/1/60 - Non rentré à ce jour.

LAND ROVER
N° 4377-IC

Remplacement de la transmission avant et deux amortisseurs arrière - Remplacement de la bâche, du carburateur et des deux ressorts avant et arrière, de 5 pneus et 2 chambre à air de 700 x 16.

LAND ROVER
N° 4380-IC

Remplacement du disque d'embrayage et des feux arrière, des amortisseurs avant et de la transmission avant, des amortisseurs arrière, du silencieux d'échappement, des supports moteur avant et arrière, joints à moteur, des garnitures de freins, du delco.

Démontage des soupapes pour rodage (actuellement à la disposition de l'Inspection Régionale du Fleuve - A revoir entièrement à son retour).

.../..

KONINK-KASIK

Remplacement des soufflets de pont arrière gauche et avant droit - Remplacement contacteur clignotants, soufflets pont avant et arrière, 5 pneus et 5 chambre à air 600 x 16, pare-brise, ampoule feux avant et arrière, 3 bougies - Réparation du démarreur, de l'embrayage et réglage.

AUTO-UNION
N° 5937-ID

(Rapport sur état du véhicule transmis à Mr. le Directeur du Service de l'Agriculture à DAKAR sur état du véhicule à son retour de mission "Enquête Agricole", le 7/II/60).

Actuellement en réparation. N'est pas encore terminée.

JEEP WILLYS(
N° 3010-IC

Remplacement du moteur

POWER-WAGON
N° 2648-IC

Remplacement du réservoir essence, du cable compteur de vitesses, de la lame ressort avant gauche - Réparation lumières et clignotants avant et arrière - Remplacement du carburateur.

POWER-WAGON
N° 3024-IC

Remplacement du contacteur de lumières, du cylindre de freins avant droit et de la lame ressort avant droit.

(Véhicule rentré de LOUGA le 2I/II/60 avec deux bielles coulées).

Moteur à remplacer. Actuellement en réparation. N'est pas encore terminé).

POWER-WAGON
N° 3026-IC

Remplacement de la courroie ventilateur, des feux position avant et arrière, des lanternes arrière - Confection de la plaque minéralogique arrière - Remplacement de la lame ressort avant gauche.

POWER-WAGON
N° 3496-IC

Remplacement du radiateur, des deux amortisseurs avant des feux de position avant et arrière, des vis platiniées, du condensateur - Remplacement du nez de pont arrière.

POWER-WAGON
N° 3668-IC

Réparation lumières - Remplacement feux position avant et arrière - Remplacement plaque minéralogique arrière.

POWER-WAGON
N° 3669-IC

Remplacement du carter d'embrayage, des supports moteur avant et arrière, du rotor, de la courroie ventilateur.

Confection plaque minéralogique arrière - Remplacement des feux position avant et arrière.

POWER-WAGON
N° 4703-LD

{ Remplacement du réservoir essence, des des feux position
avant et arrière - Confection de la plaque minéralogique arrière.

RENAULT
N° 6241-LD

{ Remplacement lame ressort avant droit - Remplacement 1 pneu
et chambre à air 1050 x 16.

HOTCHKISS
N° 3020-IC

{ Remplacement du carter de distribution, des deux amortis-
seurs avant.
{ Remplacement des feux avant et arrière - Réparation direc-
tion et flèches de direction.

Les camions HOTCHKISS n° 3018-IC et 3019-IC ont été proposés pour la réforme. Leur mise en état nécessite de grosses réparations (boîtes de vitesses, ponts, châssis, etc...) Ils datent du mois de Septembre 1957 et ont participé à de nombreuses campagnes antiaériennes.

D'autre part, leur conception en tous terrains ne leur permet que de suivre difficilement les véhicules avec lesquels ils se trouvent.

KILOMETRAGE PARCOURU PAR LES VEHICULES DEPUIS LEUR MISE EN CIRCULATION

LAND ROVER n°	4369-IC	48 000 Kms depuis le	11/1/58
"	4374-IC	48 758 "	13/1/58
"	4375-IC	Actuellement à DAKAR	
"	4376-IC	Actuellement à l'Inspection Régionale du Fleuve	
"	4377-IC	58 000 Kms depuis le	13/1/58
"	4380-IC	Actuellement à l'Inspection Régionale du Fleuve	
AUTO-UNION n°	5937-ID	20 916 Kms depuis le	4/4/60
WILLYS n°	3010-IC	28 236 "	16/9/57
POWER-WAGON	2648-IC	8 074 "	23/7/57
"	3024-IC	21 269 "	17/9/57
"	3025-IC	28 122 "	17/9/57
"	3026-IC	20 000 "	17/9/57
"	3496-IC	21 130 "	6/11/57
"	3668-IC	20 000 "	20/11/57
"	3669-IC	20 000 "	20/11/57
"	4703-ID	10 000 "	25/1/60
RENAULT n°	4875-ID	3 139 "	3/2/60
"	6241-ID	1 532 "	29/4/60
HOTCHKISS n°	3020-IC	20 652 "	17/9/57

Les deux camions Renault n'ont pas encore participé à une campagne antiacridienne.

Les POWER-WAGON n° 3024-IC - 3025-IC - 3026-IC - 3496-IC, 3668-IC et 3669-IC sont équipés d'Exhaust Sprayer ainsi que la JEEP WILLYS n° 3010-IC

Ils ne servent donc que pour les traitements antiacridiens, d'où leur kilométrage assez faible.

Le POWER-WAGON n° 2648-IC équipé de filtres spéciaux ne sert qu'au ravitaillement du groupe mobile.

JANVIER

LAND ROVER n°	4374-IC	230 Litres
"	4376-IC	180 "
"	4377-IC	120 "
"	4380-IC	110 "
POWER-WAGON	2648-IC	20 "
"	3496-IC	20 "
HOTCHKISS	3019-IC	80 "
POUDREUSES		20 "
GARAGE		20 "
GALA		60 "
3° SECTEUR		5 "
GENIE RURAL	4388-IC	40 "

905 Litres

FEBVIER

LAND ROVER n°	4374-IC	260 Litres
"	4376-IC	70 "
"	4377-IC	210 "
"	4380-IC	210 "
POWER-WAGON	2648-IC	20 "
"	3025-IC	80 "
HOTCHKISS	3019-IC	40 "
RENAULT	4875-ID	20 "
POWER-WAGON	4703-ID	20 "
GARAGE		10 "
AGR. THIES n°	8846-IC	40 "

980 Litres

MARS

LAND ROVER n°	4374-IC	340 Litres
"	4377-IC	150 "
"	4380-IC	150 "
POWER-WAGON	3026-IC	20 "
"	3669-IC	140 "
"	4703-ID	80 "
HOTCHKISS	3019-IC	20 "
"	3020-IC	20 "
RENAULT	4875-ID	60 "
GARAGE		30 "
AGR. DAKAR	5106-ID	20 "
GALA		390 "

1 420 Litres

AVRIL

LAND ROVER n°	4374-IC	250 Litres
"	4377-IC	200 "
"	4380-IC	150 "
POWER-WAGON	2648-IC	20 "
"	3496-IC	20 "
"	4703-ID	160 "
RENAULT	4875-ID	40 "
POUDREUSES		10 "
AGR. LOUGA n°	9504-IC	20 "
"	2474-IC	10 "

880 Litres

MAI

LAND ROVER n°	4369	100 Litres
"	4374-IC	120 "
"	4377-IC	280 "
"	4380-IC	200 "
AUTO-UNION	5937-ID	80 "
JEEP WILLEYS	3010-IC	10 "
POWER-WAGON	3024-IC	20 "
"	4703-ID	140 "
RENAULT	4875-ID	60 "
"	6241-ID	110 "
HOTCHKISS	3018-IC	20 "
"	3019-IC	20 "
"	3020-IC	20 "
AGR. LOUGA		75 "
AGR. DAKAR		160 "
AGR. THIES		40 "
GARAGE		20 "

1 475 Litres

JUIN

LAND ROVER n°	4369-IC	220 Litres
"	4374-IC	90 "
"	4377-IC	250 "
AUTO-UNION	5937-ID	160 "
POWER-WAGON	4703-ID	100 "
RENAULT	6241-ID	40 "
GARAGE		60 "
AGR. M'BORO		40 "
AGR. LOUGA		20 "
C.R. THIES		20 "
3° SECTEUR		10 "

1 010 Litres

JUILLET

LAND ROVER n° 4374-IC	40 Litres
"- 4377-IC	150 -"
"- 4380-IC	20 -"
AUTO-UNION 5937-ID	280 -"
POWER-WAGON 4703-ID	50 -"
RENAULT 4963-ID	100 -"
HOTCHKISS 3020-IC	20 -"
GARAGE	40 -"
POUDREUSES DAGANA	10 -"
AGR. DAKAR	20 -"
G.R. THIES 6241-IC	20 -"
3ème SECTEUR 9128-IC	10 -"
AGR. LOUGA 9129-IC	10 -"
3ème SECTEUR 8824-IC	10 -"

780 Litres

AOUT

LAND ROVER n° 4374-IC	40 Litres
"- 4376-IC	20 -"
"- 4377-IC	140 -"
"- 4380-IC	60 -"
AUTO-UNION 5937-ID	140 -"
POWER-WAGON 3025-IC	60 -"
"- 3668-IC	40 -"
"- 4703-ID	40 -"
RENAULT 6241-ID	20 -"
GALA 3299-IC	80 -"
Pour mise en route 19 véh.	100 -"

740 Litres

SEPTEMBRE

LAND ROVER n° 4369-IC	120 Litres
"- 4376-IC	80 -"
"- 4377-IC	300 -"
JEEPS WILLYS 3010-IC	100 -"
POWER-WAGON 2648-IC	50 -"
"- 3026-IC	40 -"
"- 3668-IC	40 -"
RENAULT 4875-ID	30 -"
"- 6241-ID	20 -"
HOTCHKISS 3019-IC	120 -"
"- 3020-IC	120 -"
GAJAM n° 6845-ID	40 -"
"- 9129-IC	40 -"
Ministère ER 8703-ID	115 -"
AGR. DAKAR 6292-ID	20 -"

I 235 Litres

OCTOBRE

8

LAND ROVER n° 4369-IC	300 Litres
"- 4377-IC	260 -"
JEEPS WILLYS 3010-IC	20 -"
POWER-WAGON 2648-IC	160 -"
"- 3668-IC	20 -"
Ministère ER 8703-ID	40 -"
LAND ROVER 6560-ID	200 -"
AGR. DAKAR 6292-ID	60 -"

I 060 Litres

NOVEMBRE

LAND ROVER n° 4369-IC	300 Litres
"- 4374-IC	80 -"
"- 4377-IC	240 -"
POWER-WAGON 2648-IC	40 -"
"- 3024-IC	20 -"
"- 3025-IC	20 -"
"- 3026-IC	20 -"
"- 3496-IC	20 -"
"- 3668-IC	20 -"
"- 3669-IC	20 -"
"- 4703-ID	20 -"
RENAULT 4875-ID	20 -"
"- 6241-ID	20 -"
HOTCHKISS 3019-IC	20 -"
"- 3020-IC	20 -"
GARAGE	40 -"

920 Litres

DECEMBRE

LAND ROVER n° 4369-IC	350 Litres
"- 4377-IC	270 -"
AUTO-UNION 5937-ID	20 -"
POWER-WAGON 2648-IC	90 -"
"- 4703-ID	280 -"
GARAGE	60 -"
Ministère ER 8703-ID	120 -"
Ziguinchor n° 2644-IC	40 -"
Mr. BONNET	40 -"
G.R. M'PAL	20 -"
AGR. DAKAR n° 6292-ID	40 -"

I 330 Litres

VEHICULES INSPECTION
REGIONALE DU PLEUVE

LAND ROVER
N° 8824-IC

Redressage côté arrière gauche de la carrosserie et peinture
Remplacement joint culasse - Réparation lumière et clignotants
Remplacement du radiateur - Purge de l'embrayage et réglage -
Rodage et réglage des soupapes - Remplacement lame ressort avant
droit - Nettoyage carburateur - Remplacement des vis platinees -
Réglage delco - Charge batterie - Remplacement cartouche filtre
huile.

Démontage moteur pour rectification des 4 cylindres - Rempla-
cement des 4 pistons - Mise en route - Régler moteur - Vérifi-
cation ponts et boîtes - Graissage.

LAND ROVER
N° 9114-IC

Remplacement du démarreur - Réparation lumières - Charge
batterie - Purge des freins et réglage - Réparation tuyau liquide
freins - Vérification ponts et boîtes - Graissage.

Réparation direction - Remplacement radiateur - Remplacement
des 4 amortisseurs de la batterie, des vis platinees, de la
courroie ventilateur, de la lame ressort avant droit.

LAND ROVER
N° 8525-IC

Remplacement des coupelles de freins avant droit - Purge
et réglage des freins.

MOTOPOUFREUSES
et MOTOPOMPE

Révision générale et mise en route de trois Motopoufreuses
et un Moto-pompe.

LAND ROVER
N° 8603-ID

Rectification des sièges de soupapes et des soupapes -
Rodage des sièges et des soupapes - Remplacement des deux ressort
avant et arrière - Remplacement des amortisseurs avant - Révision
et réglage de la boîte de transfert - Redressage arrière de la
carrosserie.

CITROEN 2 CV
N° 8792-IC

Réparation du démarreur - Remplacement des vis platinees,
du condensateur, des bougies - Régler et nettoyage du carburateur
Réparation des 4 chambre à air.

LAND ROVER
N° 9128-IC

Démontage des 4 tambours pour remplacement des garnitures
de freins - Purge et réglage des freins - Réparation du pont
avant - Remplacement des vis platinees, des bougies, du conden-
sateur - Régler allumage - Nettoyage du carburateur - Réparatio
clignotants.

TRACTEURS (
 RENAULT

Vérification - Entretien général et charge des batteries

LAND ROVER (
 N° 9100-ID

Démontage des 4 tambours pour rectification - Remplacement des garnitures - Purge et réglage des freins.

LAND ROVER (
 N° 2432-IC

Réplacement du radiateur, des deux ressorts avant, des joints du collecteur d'échappement - Vérification ponts et boîtes graissage.

LAND ROVER (
 N° 9098-IC

Remplacement de la dynamo et du régulateur de tension.

CITROEN 2 CV (
 N° 9377-IC

Démontage du refroidisseur huile pour soudure du raccord Soudure filtre à air - Démontage moteur et boîte à vitesses pour soudure du châssis - Remplacement disque et butée embrayage.

LAND ROVER (
 N° 9357-IC

Remplacement des garnitures de freins - Purge des freins et réglage.

LAND ROVER (
 N° 4376-IC

Réparation de la boîte et du montant avant gauche de la cabine.

VEHICULE DU JARDIN D'ESSAIS

- CITROEN T. 45 { Remplacement du plateau et du disque d'embrayage - Remplacement des goudons de roues - Charge des batteries - Graissage
N° 7819-0A
- CITROEN 2 CV { Rectification des sièges et des soupapes - Rodage des sièges et des soupapes - Remplacement des charbons de dynamo et de démarreur.
N° 2437-OB { Remplacement de la traverse avant, du cable de starter, des joints moteur - Remplacement des garnitures de freins - Réglage des freins.
- CITROEN 2 CV { Démontage des deux culasses pour rodage des soupapes -
N° 6272-ID { Nettoyage moteur - Graissage.

VEHICULE DU GENIE RURAL

- DOMAINE { Purge des freins - Réglage embrayage et freins à main -
N° 4950-ID { Réglage des soupapes - Réparation fermeture capot - Remplacement vis platinées et condensateur - Vidange moteur - Vérification pont et boîtes - Graissage.

VEHICULES SECTEURS AGRICOLE DE LOUGA

LAND ROVER
N° 9504-IC

{ Remplacement des 4 amortisseurs, du cable du compteur, de la lame ressort avant droit - Réglage du moteur - Vérification des ponts et boîtes - Graissage.

LAND ROVER
N° 9129-IC

{ Réparation des lumières - Remplacement des joints d'échappement et d'admission - Nettoyage du carburateur - Purge et réglage des freins - Vérification ponts et boîtes - Graissage.

LAND ROVER
N° 2474-IC

{ Remplacement support moteur avant droit et arrière, supports échappement et supports de direction, de la lame maîtresse avant droit - Dépose et démontage du moteur pour remplacement des pastilles de fondrie - Réparation du circuit électrique - Vérification ponts et boîtes - Graissage.

LAND ROVER
N° 9129-IC

{ Démontage de tous les accessoires pour mise à nu du châssis - Redressage du châssis - Confection de la traversée avant et soudure - Soudure de plaque de renfort - Remplacement boîte de vitesses.

VEHICULE SECTEUR AGRICOLE DE M'BORO

LAND ROVER
N° 6560-ID

{ Purge des freins et de l'embrayage et réglage.

LAND ROVER N° 4369-IC

Du 23/12/59 au 14/5/60 - véhicule mis à la disposition du 1er
Secteur Agricole de DAKAR.

Kms compteur départ	20 435
--"-- retour	25 000

Du 5/8/60 au 19/9/60 - véhicule mis à la disposition du Secteur
Marais de Saint-Louis.

Kms compteur départ	27 052
--"-- retour	39 956

AUTO-UNION N° 5937-ID

Du 16/8/60 au 5/11/60 - véhicule mis à la disposition de MM.
DUBASQUE et DUMONT pour les enquêtes agricoles.

Kms compteur départ	11 330
--"-- retour	20 916

WILLYS N° 3010-IC

Du 5/10/60 au 8/11/60 - véhicule mis à la disposition de l'Ins-
pection Régionale pour campagne arboricole.

Kms compteur départ	25 330
--"-- retour	28 235

LAND ROVER N° 4375-IC

Depuis le 4/11/59 à la disposition du Service AGR. à DAKAR

LAND ROVER N° 4376-IC

Depuis le 27/1/60 à la disposition de Mr. PALL Aly (Secteur
Marais Saint-Louis).

Kms compteur départ	2 422
---------------------------	-------

LAND ROVER N° 4380-IC

Actuellement à la disposition de l'Inspection Régionale du Fleuve
(DAGANA) pour enquête agricole.

Kms compteur départ 17 208
- " - retour 19 998

POWER-WAGON N° 3496-IC

Du 22/3/60 au 6/4/60 - véhicule mis à la disposition de l'Inspection Régionale.

Kms compteur départ	13 976
"- retour	15 339

Du 21/8/60 au 26/8/60 - véhicule mis à la disposition de Mr. le Gouverneur de la Région du Fleuve

Kms compteur départ	15 746
"- retour	15 928

Du 5/9/60 au 10/11/60 - véhicule mis à la disposition du Secteur Agricole de LOUGA.

Kms compteur départ	15 928
"- retour	21 310

POWER-WAGON N° 2648-IC et 3668-IC

Actuellement à la disposition du Service de l'Elevage à DARA.

POWER-WAGON N° 3669-IC

Du 20/8/60 au 24/8/60 - véhicule mis à la disposition de Mr. le Gouverneur de la Région du Fleuve.

Kms compteur départ	16 973
"- retour	17 201

Du 2/9/60 au 19/10/60 - véhicule mis à la disposition de l'Inspection Régionale.

Kms compteur départ	17 201
"- retour	18 248

POWER-WAGON N° 4703-ID

Boutellement mis à la disposition du Secteur des Niayes à M'BORO.

RENAULT N° 4875-ID

Du 10/3/60 au 19/3/60 - véhicule mis à la disposition du Secteur Agricole de LOUGA.

Kms compteur départ	617
"- retour	1 735

Du 20/8/60 au 24/8/60 - véhicule mis à la disposition de Mr. le Gouverneur de la Région du Fleuve.

Kms compteur départ	2 070
"- retour	2 282

Du 21/9/60 au 26/9/60 - véhicule mis à la disposition du GALAM.

Kms compteur départ	2 430
"- retour	2 808

Du 7/10/60 au 8/10/60 - véhicule mis à la disposition de l'Inspection Régionale.

Kms compteur départ	2 808
"- retour	3 097

RENAULT N° 6241-ID

Du 31/5/60 au 1/6/60 - véhicule mis à la disposition de l'Inspection Régionale.

Kms compteur départ	508
"- retour	810

Du 20/8/60 au 24/8/60 - véhicule mis à la disposition de Mr. le Gouverneur de la Région du Fleuve.

Kms compteur départ	941
"- retour	1 532

DO NOT WRITE IN THESE SPACES

Du 30/8/60 au 9/9/60 - véhicule mis à la disposition de l'Inspection Régionale du Fleuve.

Kms compteur départ	
-"-	retour
18 336	
18 579	

Du 15/9/60 au 25/11/60 -- véhicule mis à la disposition du Secteur Agricole de LOUGA.

Kms compteur départ		18 607
"- retour		20 643.

[illegible]

SITUATION AU 1er JANVIER 1961

PERSONNEL

- I Ingénieur des Travaux Agricoles remplaçant provisoirement le
Chef de Bureau Antiacridien
- I Dépositaire-Comptable commun avec le JARDIN d'ESSAIS de SOR
- I Dactylographe Journalier 5° Catégorie
- I Secrétaire Magazinier 4° Catégorie Journalier
- I Mécanicien Constructuel M4 Chef de Garage
- I Mécanicien Auxiliaire
- I Mécanicien Journalier 6° Catégorie
- I Chauffeur du cadre des Travaux Publics
- I Chauffeur constructuel
- I Chauffeur Catégorie B
- I Magazinier 2° Catégorie
- I Gardien 1° Catégorie
- I Manoeuvre 1° Catégorie

VEHICULES

- I Auto-Union DKV
- 6 Land Rover Standard
- I Jeep Willys
- 8 Zouave Wagen Fargo
- 3 Hotchkiss 4 x 4
- 2 Renault Sûper 4 x 4

MATERIEL RADIO

- I Poste appartement au GALLA.

MATERIEL DIVERSE

- Matériel de campement - Outillage d'atelier Garage
- Matériel de traitement- Stock d'insecticide BUI
- Molédrine
- Stock de carburant, sauf pour entretien courant.

Prospection, Remarques sur les aridians.

Comme au cours des campagnes précédentes, les prospections ont été effectuées par les prospecteurs de l'Office de lutte Antiacridienne (OOLA) qui :

Font des reconnaissances dès que le danger aridien se précise et suivent l'évolution et le comportement des insectes à proximité du Sénégal, en Mauritanie notamment.

Dès que l'invasion est déclenchée, localisent et délimitent les zones atteintes, estiment l'importance des essaims.

Dans cette seconde phase, la prospection est renseignée par les Agents de la lutte Territoriale d'Administration et les cultivateurs eux-mêmes qui ont parfaitement saisi l'utilité primordiale de la signalisation en vue de l'organisation d'une intervention rapide et précise, permettant une lutte efficace.

Cependant il faut relever qu'au cours de cette campagne, les concentrations de criquets arboricoles (*Anacridum Moestum*) n'ont pas été signalées avec la rapidité désirable, et la lutte n'est intervenue donc fait qu'avec retard.

Les cultivateurs qui se sont parfaitement rendu compte des dangers que présente le criquet pélorin, ont sous estimé la pullulation des criquets arboricoles. Habitues à considérer ces derniers comme peu dangereux pour les cultures, il semble qu'ils n'aient pas cru à un développement intense des essaims et encore moins aux dégâts qu'ils étaient susceptibles d'occasionner.

L'absence des vols de retour parasogénétiques en fin d'année n'a pas permis de savoir si les populations des régions centrales et Est du pays avaient pris conscience de l'importance de la signalisation de ces vols et les dangers qu'ils faisaient courir aux zones de cultures de saison sèche.

Mali - Reconstitutions des stocks.

Aucune remarque particulière à faire à ce sujet. Les approvisionnements en place ont permis de satisfaire aux demandes et le renforcement des stocks s'est effectué avec rapidité et en temps voulu.

Orléans.

Les demandes de crédits ont été satisfaites dans les meilleurs délais. Les remarques sur l'utilisation des semences mises à la disposition de la lutte Antiacridienne n'ont pas donné lieu à des observations des Contrôleurs antiacridiens.

Personnel.

Les efforts du personnel prennent part à la lutte ont été en général contents et efficaces. Cependant le Chef du Secteur Rielcole de DAGANA fait remarquer qu'il y a eu quelques difficultés avec les Agents de d'autres services mis à sa disposition qui n'entendaient pas exécuter ses directives et présentaient des revendications pécuniaires souvent injustifiables.

Véhicules.

L'emploi des véhicules dans la lutte antiaérienne paraît avoir été plus rationnel qu'aux précédentes campagnes ; les instructions données sur le choix des véhicules, leur armement préalable avant utilisation, ont permis de réduire, compte tenu de l'importance moindre de l'invasion, les pertes, pilons de rebrousse, embouteillage, remise en état des véhicules.

Méthodes de lutte.

Aucune remarque particulière. Les méthodes mises en point lors des campagnes antérieures sont bien en point et ont permis de juguler l'invasion.

Prévisions d'armement.

La reconstitution du stock insecticide a été réalisée par l'achat de :

594 tonnes d'V.L.C.H.
20.000 litres de Dieldrine.

La faible consommation d'insecticide au cours de la présente campagne, la reconstitution des stocks font que leur importance est suffisante pour satisfaire aux besoins d'une campagne nouvelle. Les besoins se limitent à :

- 3 Eclairage Sprayer
- 4 Joux de secours (liquide et échappement) pour les appareils en service
- Notopompes de moyen débit (type Ganting)
- Sacs poudreux, 5 à 10.000 suivant les cours
- 2 Camions en remplacement des MAGASINS réformés.

CONCLUSIONS

L'invasion acridienne 1960 a été moyenne et s'est étendue sur des superficies relativement restreintes. Les techniques de signalisations et de lutte mises en point ont fonctionné et ont été appliquées avec succès.

Un point doit retenir l'attention : c'est le danger que peuvent faire courir aux récoltes les autres espèces d'acridiens en de prédateurs. Le cultivateur redoute le criquet pèlerin, il n'attache pas l'importance aux autres formations d'essaims et le cas des criquets acridiens qui se sont développés dans la Région Est du Lesotho, lui a probablement fait prendre conscience de l'importance du renseignement pour toute formation anormale de prédateurs.

Pour une prochaine campagne, les stocks d'insecticides ont été reconstitués, les inventaires des moyens et des produits dans les centres sont en cours. Le territoire dispose de matériel et de produits permettant de faire face à une invasion normale.

La situation acridienne en Afrique est suivie avec attention. Li sera demandé, en temps voulu, aux Chefs de Circonscriptions Administratives, de faire connaître leur dispositif de lutte et le cas échéant, de le mettre en application par la suite.

J. Rodat

- SITUATION DU MATERIEL ANTIACRIDIEU DANS LES CERCLES AU 1er JANVIER 1961 -

DESIGNATIONS	REGION DE THIES			REGION DE DIOURBEL						REGION DU SINE SALOU		
	THIES	TIVAOUANE	M'BOUR	DIOURBEL (2)	M'BACKE	BAMBEY	LOUGA	LINGUERE	KEBEMER	KAOLACK	KAFFRINE	NIO
MATERIEL DE TRAITEMENT												
Poudreuses à main	149	40*	néant	35	-	10	187	182	-	néant	48	néant
Photopoudreuses	9	3	-	4	-	1	13	14	-	8	-	-
Pulvérisateurs	néant	néant	-	néant	-	-	-	-	-	néant	-	-
Poudreuses à grand rendement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
Sacs poudreux	6.830 (1)	-	-	2.000	-	150	1.709	-	-	-	307	-
Humigènes	néant	néant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MATERIEL DE BARRAGE												
Piquets	néant	néant	-	-	-	-	1.829	-	-	2.105	-	-
Pioches	néant	1.200	-	-	-	-	89	-	-	42	-	-
Pelles	1.948	-	-	-	-	-	298	1.526	-	225	-	-
Âles	néant	-	-	-	-	-	1.876	840	-	1.948	-	-
PRODUITS EN TONNES												
Insecticide H C H	17,650	5,650	-	65,500	-	7,500	0,075	44,135	-	45,450	20	-
Fieldrin en litres	-	100	-	-	-	-	1.202	900	-	néant	-	-

OBSERVATIONS.-

(1) Les 6.830 sacs poudreux appartiennent à toute la Région et sont centralisés à THIES.-

(2) DIOURBEL - Inventaire 1961 non parvenu. Les chiffres portés sont ceux annoncés dans l'inventaire du 1er Janvier 1960.-

- SITUATION DU MATERIEL ANTIACRIDIEN DANS LES CERCLES AU 1er JANVIER 1961 -

DESIGNATIONS	REGION DU SINE SALOUM (Suite)			REGION DU SENEGAL ORIENTAL				REGION DE CASAMANCE		
	GOSSAS	FATICK	FOUNDIOUGNE	TAMBACOUNDA	KEDOUGOU	BAKEL	GOUDIRY	ZIGUINCHOR (3)	SEDHIOU	BIGNONA
MATERIEL DE TRAITEMENT										
oudreuses à main	néant	néant	néant	59	7	10	-	48	néant	10
topoudreuses	-	-	-	2	-	1	-	2	"	2
lvérificateurs								4		
oudreuses à grand rend. ^t				2						
cs poudreux										
migènes										
MATERIEL DE BARRAGE										
quets							467			
oches							125			
lles							228			
les							48			
ODUITS, EN TONNES										
secticide H C H				49	4,670	8,400	6,600	4,870		1,350
eldrin en litres										

SERVATIONS.-

(3) Situation inventaire OUSSOUYE est compris dans ZIGUINCHOR.-

.../...3

- SITUATION DU MATERIEL ANTIACRIDIDIEN DANS LES CERCLES AU 1er JANVIER 1961 -

DESIGNATIONS	REGION CASAMANCE (Suite)		REGION DU FLEUVE				LUTTE ANTIACRIDIDIENNE	REGION CAP VERD		TOTAUX
	VELINGARA	KOLDA	ST-LOUIS	PODOR	MATAM	DAGANA	MAGASIN CENTRAL	DAKAR	RUFISQUE	
MATERIEL DE TRAITEMENT										
poudreuses à main	9	7	10	80	145	57	452	néant	néant	1.545
otopoudreuses	3		3	8	7	5	6	"	"	91
ulvérisateurs					-		29			33
poudreuses à grand rend. ^t						1 RT	-			5
sacs poudreux			1.000			(4) 3.000	20.322			35.328
amigènes										
MATERIEL DE BARRAGE										
lquets				1.350	200					5.951
loches				65						1.521
elles				25			6.11			10.661
bles				1.200	270					6.182
PRODUITS EN TONNES										
insecticide H C H		4	-	0,350	11,975	25,150	478,525			898,850
eldrin en litres						(5)	21,210			23.492

OBSERVATIONS.-

(4) RT = RICHARD-TOLL

(5) Le stockage de l'insecticide est ainsi réparti : RICHARD-TOLL 21,210 T. et
DAGANA 1,130 T.